

## BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

### SOMMAIRE

P2. Colza

P10. Céréales d'hiver

### A RETENIR

#### Colza

- Poursuite du vol des CBT à de faibles intensités. Le temps venteux, frais et pluvieux n'est pas favorable. En règle générale, compte tenu du poids élevé des colzas cette année, le risque est faible.

#### Céréales d'hiver

- Risque limace faible à moyen à réévaluer la semaine prochaine après le retour de la pluie.
- Risque pucerons faible à réévaluer la semaine prochaine.
- Risque cicadelle faible à réévaluer la semaine prochaine.

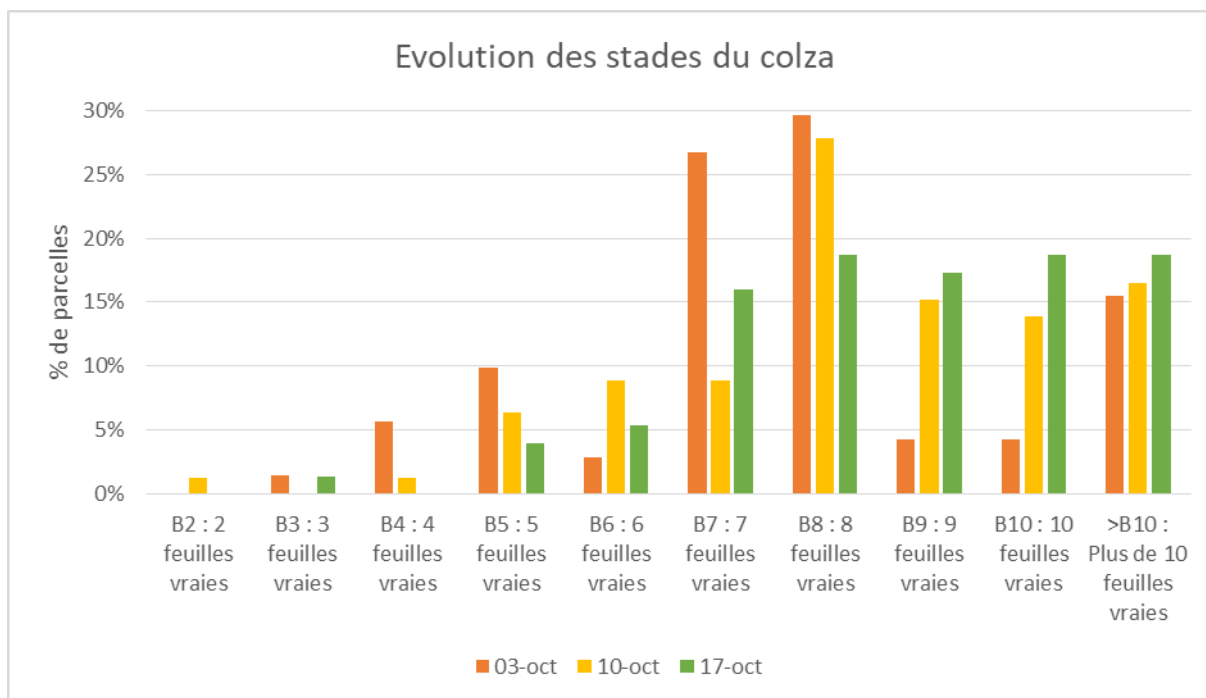
Le réseau BSV Bourgogne - Franche Comté de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de 75 parcelles.



## COLZA

### RESEAU 2023-2024

#### Stades des colzas



Les températures un peu plus fraîches ralentissent la croissance des colzas, même s'ils continuent de pousser malgré tout. 19% des parcelles sont au stade rosette. Les levées tardives ont globalement atteint 5 feuilles.

Dans un nombre croissant de parcelles (notamment semis précoce, fort peuplement, pas d'apport organique ou minéral au semis, semis-direct, présence de paille, ...), les plantes sont en carence azotée (rougissement des feuilles).



Rougissement des colzas (faim d'azote), M. Bouillé (CA89)

Des flétrissements de feuilles peuvent aussi être observés du fait de l'absence de pluie.

Pour limiter le risque lié aux insectes, des **objectifs de biomasse** ont été définies :

	Au 5-10 octobre	A l'entrée de l'hiver
<b>Biomasse minimum</b>	> 600 g/m <sup>2</sup> (soit plus de 20 g/plante)	> 1 kg/m <sup>2</sup> (soit plus de 30 g/plante)
<b>Biomasse optimum</b>	> 800 g/m <sup>2</sup> (soit plus de 25 g/plante)	> 1,5 kg/m <sup>2</sup> (soit plus de 45 g/plante)

Quelques pesées ont été effectuées, les objectifs de biomasse sont souvent largement dépassés :

commune	département	Biomasse verte aérienne (en g/m <sup>2</sup> )	Densité (plantes par m <sup>2</sup> )	Biomasse verte aérienne (en g/plante)
BEAUNE	21		20	
CHATILLON-SUR-SEINE	21	1100	25	44
SAULON-LA-CHAPELLE	21		20	
ANNOIRE	39	2200	16	138
AUMUR	39		30	
AUTHUME	39	1520	18	84
BEAUFORT	39	3200	31	103
COSGES	39	3580	35	102
LES HAYS	39	1541	23	67
L'ETOILE	39	4250	25	170
MALANGE	39	1200	37	32
OUNANS	39	2250	21	107
PASSENANS	39	2182	16	136
SAINT-AUBIN	39	1410	17	83
SAINT-BARAING	39	2650	23	115
SAINT-LOUP	39	1820	25	73
VAUVILLERS	70		30	
BUXY	71		29	
CHAMPIGNELLES	89		45	
GY-L'EVEQUE	89		20	
POURRAIN	89		36	

## Elongation

Ce risque concerne principalement les variétés sensibles à l'élongation avec des fortes densités de peuplement (plus de 50 pieds/m<sup>2</sup>).

Ce risque est accru lorsque la disponibilité en azote dans la parcelle est importante (apports organiques...).

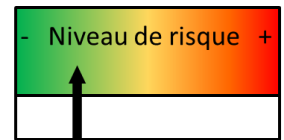
De l'élongation est signalée dans 25 parcelles sur 26 observées (Haute Saône, Jura, Côte d'Or, Territoire de Belfort et Yonne), avec de 0,3 à 10 cm de décollement (moyenne 4,4 cm). Les variétés les plus concernées sont FELICIANO KWS, DK PLACID, KWS GRANOS, AMAZZONITE, HOSTINE, INVOS.

**Analyse du risque :**

Pour les variétés sensibles à l'élongation **et plus de 50 pieds/m<sup>2</sup> et stade 6 feuilles atteint**, le risque est assez élevé.

**Rq : Au-delà de 6 feuilles (quasi-totalité des parcelles du réseau), il n'existe aucune solution pour contrer le risque.**

Dans les autres situations, le risque est faible à moyen.

**Ravageurs**

*Grosse altise – baris – charançon du bourgeon terminal*



*Exemples d'insectes observables en cuvette, E. Courbet (CA70)*

### Charançon du bourgeon terminal (CBT)

#### Période de risque :

Du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal. La lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui va déclencher le début de la période de risque. La cuvette jaune (positionnée au-dessus de la végétation) est indispensable pour effectuer ce piégeage. Les vols de CBT peuvent avoir lieu de fin septembre jusqu'à l'entrée de l'hiver.

**Pour garantir une observation fiable, il est indispensable que le bas des cuvettes soit positionné au niveau de la végétation et qu'elle soit de couleur vive. C'est la vision du « jaune » qui attire les CBT !**

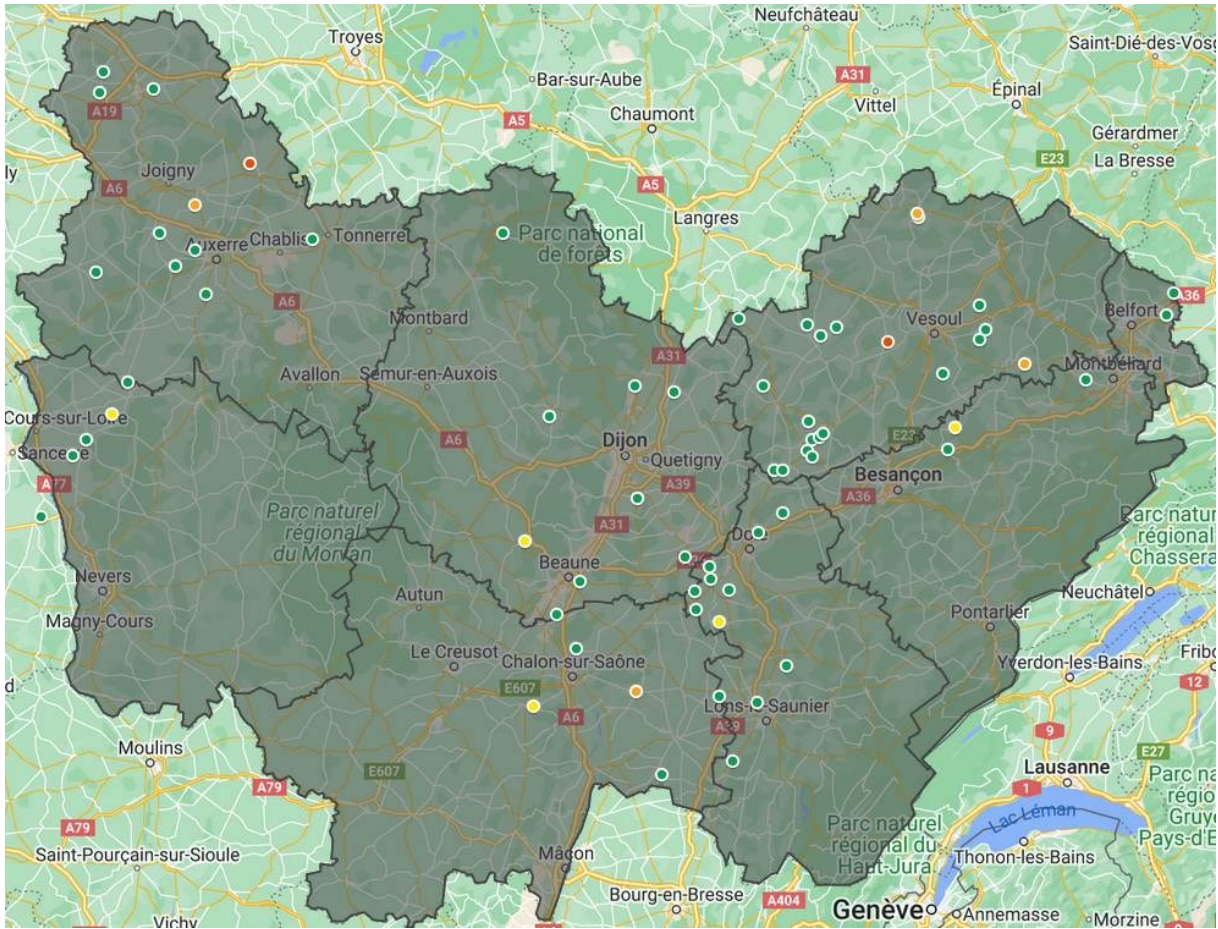


*Charançon du bourgeon terminal, P. Chopard (CA39)*

#### Observations :

Le CBT a été piégé dans 12 parcelles sur 67, citées ci-dessous. Le nombre de capture reste assez limité.

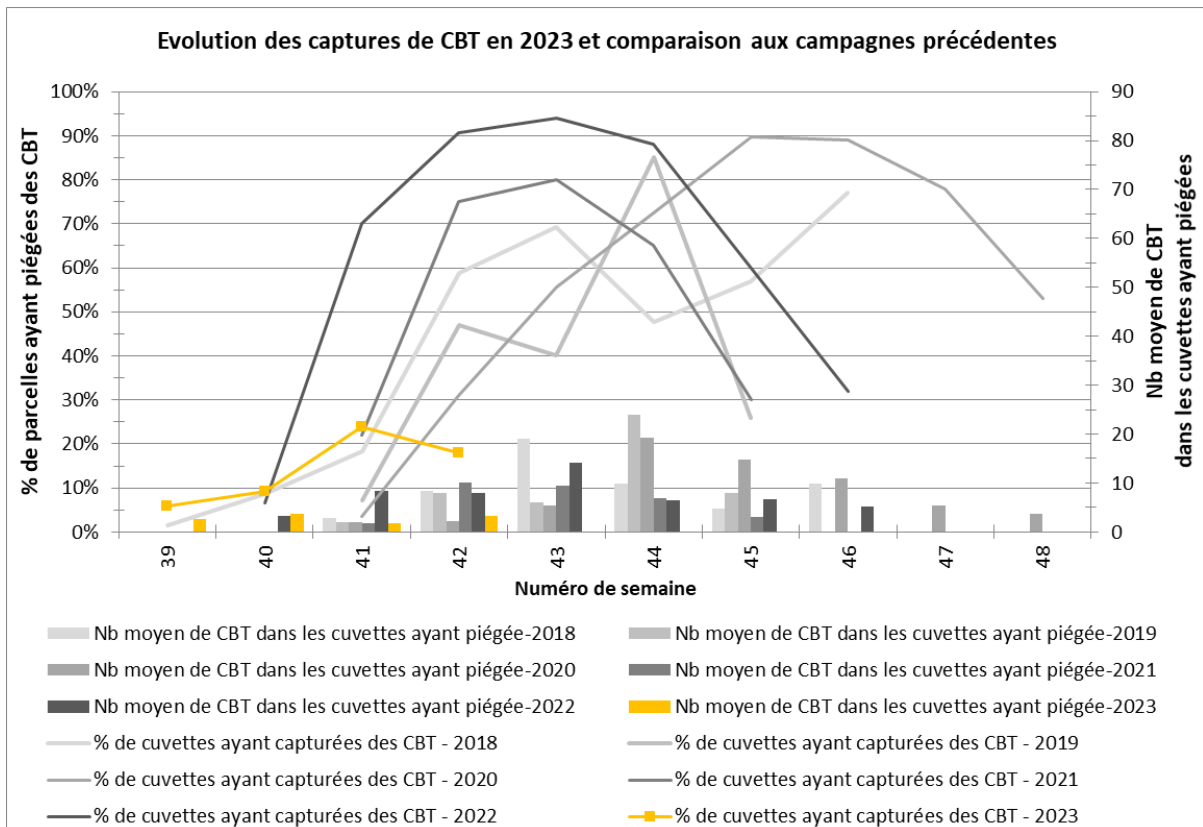
Commune	Relevé du 26/09	Relevé du 03/10	Relevé du 10/10	Relevé du 17/10
BAUDRIERES 1 (71)	3	4	2	/
BAUDRIERES 2 (71)	4	5	2	/
BUXY(71)	/	1	2	1
LESSARD-EN-BRESSE (71)				3
MACON (71)	/	1		/
SIMARD (71)			1	/
POULIGNEY-LUSANS (25)	/	8		0
CIEZ (58)				1
DONZY (58)	1	0		0
CHARBUY (89)			4	0
CHARMOY (89)				3
CHAMPIGNELLES (89)			1	0
SALIGNY (89)			1	0
SAINT MARTIN DU TERTRE (89)			1	/
VENIZY (89)			5	11
VILLEBOUGIS (89)			1	0
AUVET-ET-LA-CHAPELOTTE (70)			1	0
BONBOILLON (70)			1	0
CHOYE (70)			1	0
MELINCOURT (70)			1	2
TRAVES (70)				7
VAUVILLERS (70)			2	4
VILLERS-LA-VILLE (70)				3
BLIGNY-SUR-OUCHE (21)				1
CORCELLES LES ARTS (21)			1	0
LES HAYS (39)				1
LA TOUR-DE-SCAY (25)				1



Captures de charançon du bourgeon terminal entre le 11 et le 17 octobre 2023

Vert =  
Jaune  
ou 2 ;

0 ;  
= 1



Orange = 4 ou 5

**Analyse du risque :**

Le temps venteux, frais et pluvieux n'est pas favorable aux vols.

Les gros colzas (40-50 g/plante et plus) sont peu sujets au risque.

En règle générale, compte tenu du poids élevé des colzas cette année, le risque est assez faible.

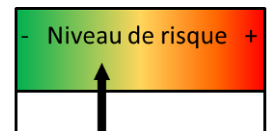


Pour les petits colzas (moins de 40 g/plante) :

Le risque est assez faible dans les secteurs où aucun CBT n'a encore été piégé cette saison.



Le risque est faible à moyen dans les quelques secteurs où des captures **significatives** sont observées depuis plus de 15 jours. Suivre l'avancée de maturité des femelles et détecter les pontes pour déterminer le début de la période de risque.



La gestion du risque CBT sur colza doit prendre en compte les phénomènes de résistances aux pyréthrinoides.

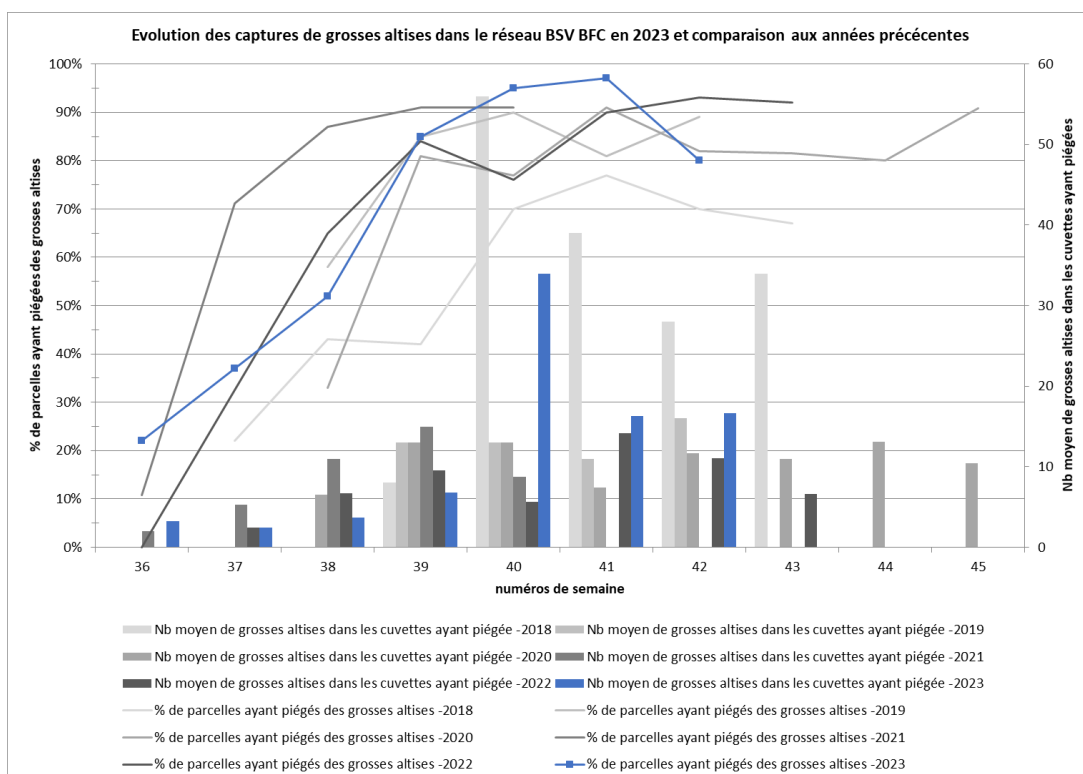
**Altises adultes : morsures sur feuilles**

**Période de risque et seuil indicatif de risque :**

voir BSV précédents.

**Observations :**

Les **grosses altises** (altises d'hiver) ont été capturées dans 80% des cuvettes enterrées du réseau (1 à 200 individus) réparties sur l'ensemble de la région.

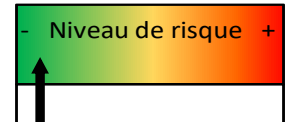


Le temps pluvieux annoncé pour les prochains jours est défavorable au vol.

Les morsures les plus importantes (10 à 30% de surface foliaire détruite) sont dans les parcelles de SUILLY-LA-TOUR (58), SAINPUITS (89), SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (18), MAGNY-COURS (58) qui sont encore autour du stade 4 feuilles.

#### Analyse du risque :

Globalement, le risque est faible. Les parcelles sont quasiment toutes sorties de la période de risque (4 feuilles).



Pour les parcelles encore à 4 feuilles ou moins, maintenir une surveillance jusqu'à ce que le vol s'ameuise. Le risque est moyen.



Une large majorité des Grosses altises du colza en région BFC présente des résistances aux pyréthrinoïdes.

#### Autres bioagresseurs

Des **pucerons verts** sont visibles dans 7 parcelles du réseau (Yonne, Nièvre et Cher), dont 2 qui dépassent le seuil de 2 pieds / 10 avec présence.

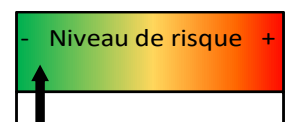


Importante colonie de pucerons  
CL. Lévêque (CA89)



Pupe de syrphé  
E. Joudelat (CA89)

Au-delà de 6 feuilles, ce qui est le cas de la majorité des parcelles, le risque vis-à-vis de la transmission de viroses est faible. Sans compter que de nombreuses variétés cultivées sont désormais tolérantes au virus TuYV.





Si le temps sec se maintenait (ce qui ne semble pas correspondre aux prévisions), il faudrait surveiller les populations de façon à ce que les prélèvements de sève ne soit pas trop importants. Jusqu'à présent aucun flétrissement dû à la présence de pucerons n'a été signalé.

Des **auxiliaires** sont aussi présents : larves de syrphes

**Noctuelles ou piérides du chou ou teignes des crucifères ou tenthrèdes** : des dégâts sont signalés dans 5 parcelles de l'Yonne. Aucune n'a sa survie en jeu.

**Autres ravageurs** : localement sont visibles des dégâts de limaces et des dégâts d'oiseaux.

Des traces de **phoma** sont signalées dans 3 parcelles. Le choix variétal est le principal levier de lutte contre cette maladie.



*Symptôme de phoma, E. Joudelat (CA89)*

**Adventices** : des relevées de vulpins et ray-grass sont localement observées suite aux dernières pluies de septembre. Pour certaines parcelles, le salissement en graminées demeure important.



*Levée de ray-grass, E. Courbet (CA70)*



## CEREALES D'HIVER

### RESEAU 2023-2024

Environ 80% des semis ont été réalisés.

Les levées sont hétérogènes dans les situations argileuses et motteuses.

Les semis de fin septembre, début octobre ont 2-3 feuilles.

Les semis du 2 au 5 octobre ont une feuille.

Les semis postérieurs au 10 octobre ne sont pas levés.

5 parcelles d'orges et 14 de blés levés ont été observées cette semaine pour le BSV.

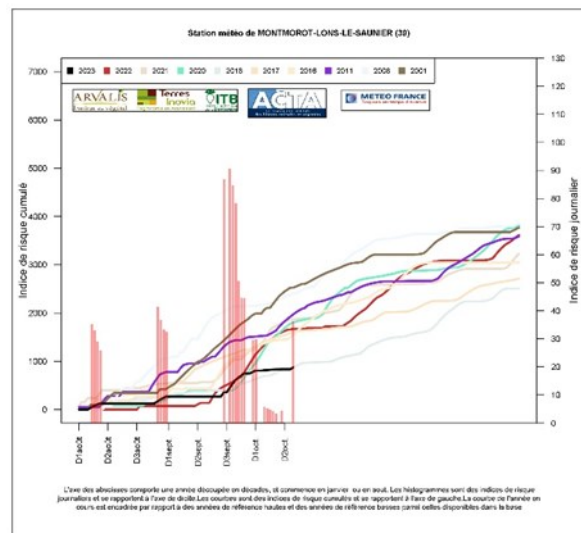
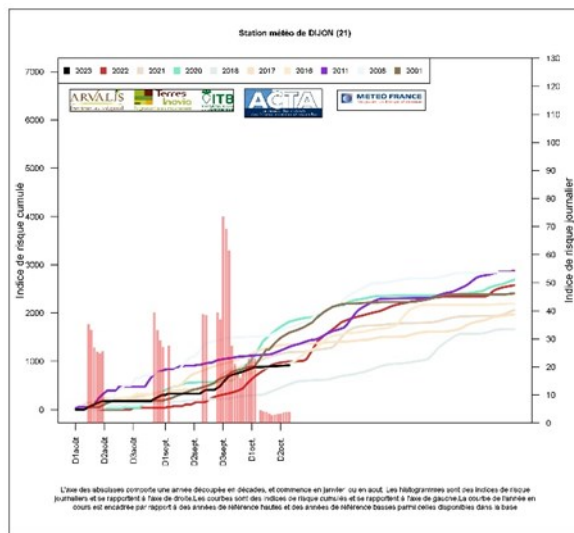
	Non levée	Levée à 1 f	2 f	3 f	Début tallage
<b>Blé</b>	6	11	3		
<b>Orge</b>	5	5	0		
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>16</b>	<b>3</b>		

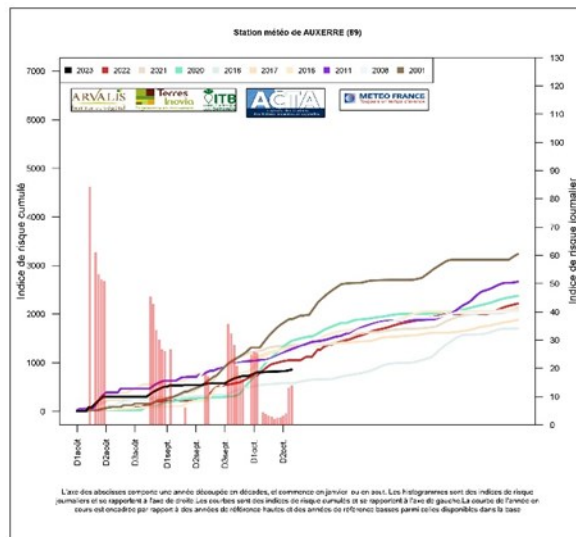
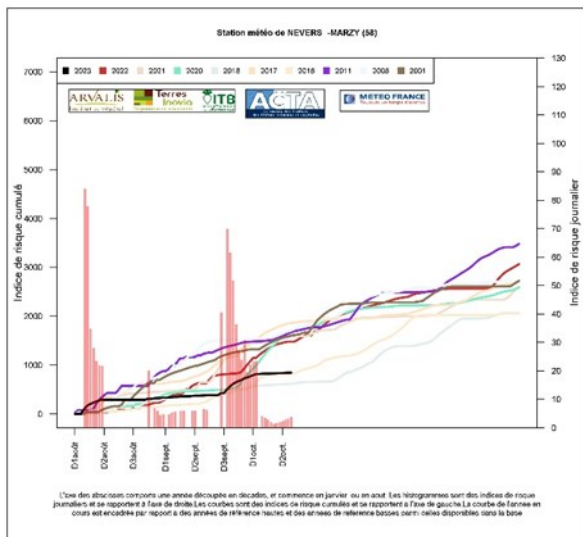
Tableau des observations en nombre de parcelles

### Limaces

Les céréales sont sensibles aux limaces (grises les plus fréquentes et noires) de la levée jusqu'au stade 3 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, motteuses ou avec des résidus de cultures abondants, caillouteuses, les semis superficiels, les zones non tassées, les andains de paille... Le risque est d'autant plus élevé que le climat de l'automne est doux et humide pendant la période « avant semis – tallage ».

Que ce soit à Dijon, Auxerre, Nevers ou Lons, le risque estimé par le modèle agro-climatique inter institut est faible.





**Evaluer le risque limaces**

Vous pouvez évaluer le risque limaces avant les semis, pendant cette période pluvieuse.

Le piégeage consiste à la mise en place à la surface du sol d'un carré de 50 cm X 50 cm en carton, ou une tuile, ou un sac recouvert par une bâche plastique. Sous le piège disposez quelques granulés d'anti limaces pour éviter que les limaces ne quittent le piège.

A partir de ce piège, le risque limace se raisonne avec les seuils suivants (rapporter le comptage du piège au m²) :

- 1 à 10 limaces / m² : risque faible
- 10 à 20 limaces / m² : risque moyen
- 20 à 50 limaces / m² : risque élevé
- Plus de 50 limaces / m² : risque très élevé

**Aucun signalement de morsures de limaces cette semaine**

**En cas d'observations de dégâts, privilégiez les spécialités de biocontrôle.**



**Le risque limace est faible à moyen à ce jour.**

**Surveillez les parcelles sans ou avec très peu de travail du sol.**

**A réévaluer cette semaine avec le retour significatif de la pluie.**

Risque élevé

Risque faible

## Les cicadelles (*Psammotettix alienus*) responsables des symptômes de pieds chétifs



Cicadelle grise

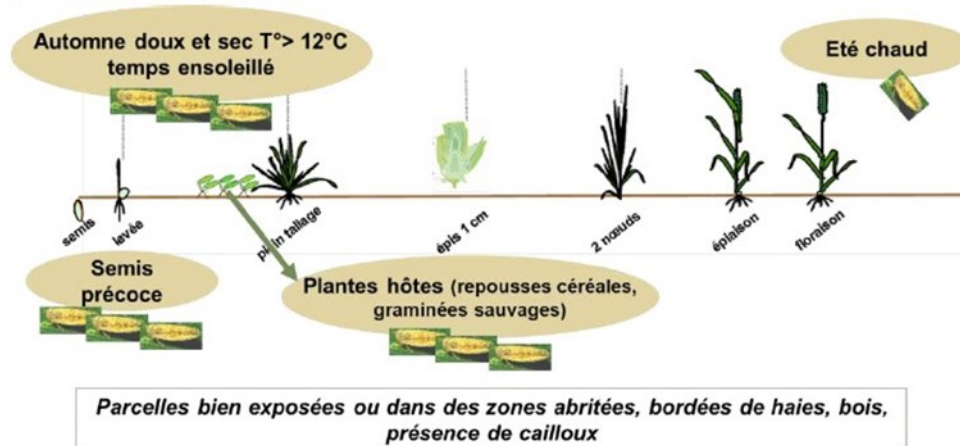
photo Cédric ZAMBOTTO CA 58

La Cicadelle est de ton beige terreuse, d'une taille de 4 à 5 mm, caractérisée par :

- 5 bandes blanches étroites et 6 bandes beiges larges longitudinales sur le sommet de la tête caractéristiques de l'espèce.
- Des ailes disposées en forme de toit (^)

C'est prioritairement dans les parcelles levées le plus tôt et d'autant plus si la levée est hétérogène, bien exposées (au sud) ou dans les zones abritées, bordées de haies et de bois, que l'observation doit être la plus soutenue.

### Facteurs favorables aux cicadelles



Source : ARVALIS - Institut du végétal

### ETAT DES LIEUX

L'état des lieux peut être réalisé en relevant de manière hebdomadaire, dès le début de la levée, un piège jaune englué format A4. Au-delà de 30 captures hebdomadaires enregistrées, le risque devient élevé. En l'absence de piégeage, une observation directe des cicadelles dès l'émergence de la céréale sera alors nécessaire pour évaluer le niveau de risque. Choisir une période ensoleillée, la plus chaude de la journée. Parcourir la parcelle à 5 endroits sur 5 mètres linéaires. Si à chaque endroit cette action fait sauter devant soi au moins 5 cicadelles, le seuil de risque est dépassé.

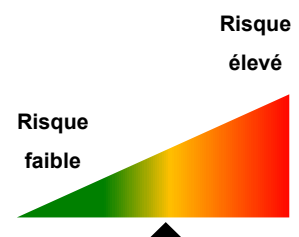
**4 pièges ont été posés cette semaine. Le seuil de 30 captures hebdomadaires n'est jamais atteint.**

**Risque actuellement faible à moyen sur les parcelles en cours de levée.**

**La météo de la semaine ne sera pas favorable à cet insecte.**

**Par ailleurs, le risque cicadelle est nul dans les secteurs où les premières gelées ont été enregistrées.**

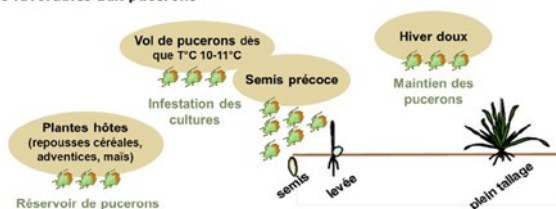
**Aucune variété commercialisée pour le moment, ne possède la tolérance variétale par rapport au virus des pieds chétifs (toutes céréales à paille).**



## Les pucerons (*Rhopalosiphum Padi*, *Sitobion*, *Metopolophium...*) vecteurs de la jaunisse nanisante

*Rhopalosiphum padi* est un puceron à forme globuleuse (1,2 à 2,4 mm), qui présente un corps vert foncé avec des taches rougeâtres autour de l'insertion des cornicules. A l'automne, lorsque les conditions sont favorables les pucerons ailés volent et se posent préférentiellement sur les jeunes plantules de céréales. Ils transmettent le virus lors de leurs piqûres alimentaires. L'infestation est d'autant plus importante que le nombre de jours de vols est élevé : les semis précoces sont ainsi toujours plus exposés. Suite à cette contamination primaire de la parcelle, la diffusion de la maladie est assurée par leur descendance : les pucerons aptères (sans ailes) se contaminent en se nourrissant sur des plantes malades puis contaminent d'autres plantes (dissémination par foyer).

### Facteurs favorables aux pucerons



Des étés tempérés suivis d'automne doux sont particulièrement favorables aux pucerons d'automne.

Source : ARVALIS – Institut du végétal



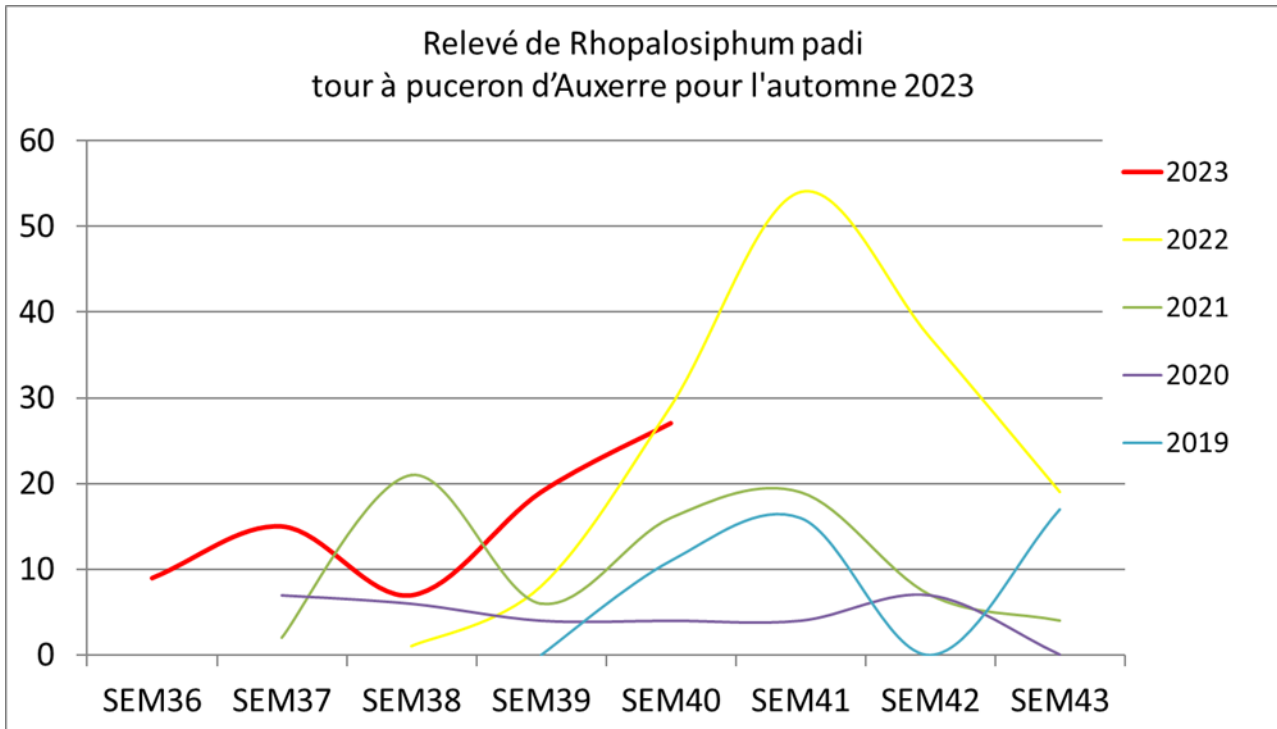
Puceron ailé et puceron aptère  
photo Elodie JOUDELAT CA89



Pucerons ailés – les pucerons ne sautent pas et ne s'envolent pas si on approche

photo Elodie JOUDELAT CA89

Les captures de *Rhopalosiphum padi* sont en augmentation.



*Puceron ailé*



*Pucerons aptères sans aile. Ils sont minuscules et vont souvent se cacher à l'abri, à la base des feuilles*

Par temps ensoleillé, on peut repérer les pucerons en transparence...

*Puceron ailé*

*Puceron aptère sans aile*



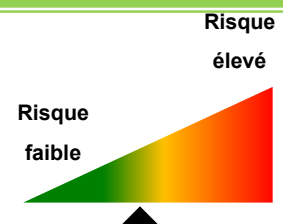
#### ETAT DES LIEUX

Dès le début de la levée, un état des lieux est à réaliser par beau temps en parcourant la parcelle. Le seuil d'intervention est de 10% de plantes touchées par au moins un puceron. En dessous de ce seuil, il ne faut pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours de suite.

Le risque pucerons semble bien moins important cet automne que l'an dernier, ils sont absents des maïs et la météo actuelle n'est pas favorable.

Sur 17 parcelles observées, les pucerons sont signalés dans 7 parcelles avec des infestations inférieures au seuil. Le seuil de 10% de pieds porteurs d'au moins un puceron est atteint sur la commune de Bussy le repos (89).

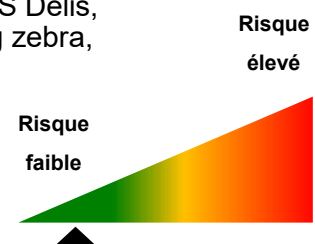
**Risque actuellement faible à moyen.**  
**Surveillez les pucerons à partir du stade 1 feuille sur les variétés non tolérantes à la JNO.**  
**Risque à réévaluer la semaine prochaine.**



#### **Risque nul sur orges tolérantes à la JNO (liste non exhaustive).**

**Escourgeons :** CARROUSEL, CONSTEL, ETERNEL KWS EXQUIS, KWS Delis, KWS FEERIS, KWS Joyau, KWS Ovnis, Kws Splendis, KWS Volcanis, Lg zebra, L Zebulon, Lg Zelda, Lg Zenika, Lg Zodiac, Lg Zorica, Margaux, Orcade, Rafaela, Torrentiel

**ORGES 2 RANGS :** IDILIC, LG CAIMAN, ORIONE, RGT SEGONTIA, SPAZIO...



**Adventices**

Pensez aux désherbages mécaniques.

**Vidéo = comment reconnaître les graminées ([cliquez](#))**



Les graminées du type vulpins, ray-grass, bromes sont de plus en plus résistantes aux Fop – Sulfonylurées



Décaler la date de semis, voir article Arvalis ci-dessous :

<https://www.arvalis.fr/infos-techniques/decaler-sa-date-de-semis-sur-les-parcelles-risque-graminees-un-levier>



## Annexe

## Sensibilité des variétés de blé tendre au chlortoluron

## VARIETES TOLERANTES AU CHLORTOLURON

Accor	Camp Rémy	Galopain	Kantao	Mobile	<b>RGT Luxeo</b>	Su Addiction
Accroc	Campero	Galvano	<b>Karoque</b>	Mogador	RGT	Su Astragon
Acoustic	Caphorn	Garantus	Koreli	Monitor	Montecarlo	<b>Su Blason</b>
Adagio	Capvern	Garfield	Kundera	Montecristo	RGT Pacteo	Su Espadon
Addict	Caribou	Geny	Kylian	CS	RGT Palmeo	Su Foison
Adéquat	CCB Ingénio	Geo	KWS Agrum	Mortimer	<b>RGT Propulso</b>	Su Hycardi
Adhoc	Cecybon	Gerry	<b>KWS Astrum</b>	Moskito	RGT Pulko	Su Hyconik
Aérobic	Celebrity	Giambologna	KWS	Musik	RGT Talisko	<b>Su Hymany</b>
Agenor	Cellule	Gimmick	Consortium	Mutic	RGT Texaco	Su Hymperial
Albator	Cézanne	<b>Glaz</b>	<b>KWS</b>	Nemo	RGT Venezia	Su Hyntact
Alhambra	Charger	<b>Glenan</b>	<b>Constellum</b>	Nirvana	RGT Volupto	Su Hyreal
Aligator	Chevalier	Goncourt	KWS Costum	Noblesko	<b>RGT Windo</b>	Su Hytawa
Allez y	Chevignon	Grafik	KWS Criterium	Nocibe	Richepain	Su Hytoni
Altamira	Chevron	Graindor	KWS Enclum	Nuage	Rimbaud	Su Marmiton
Altigo	Claire	Granamax	<b>KWS</b>	Nucleo	Rize	Su
Ambition	Colmetta	Grapeli	<b>Erruptium</b>	Oakley	Rodrigo	Mousqueton
Amboise	Compil	Grekau	<b>KWS Eternel</b>	Odyssée	Ronsard	Sublim
Amifor	Complice	Grillon	KWS Extase	Oratorio	Runal	Sumo
Ampleur	Conexion	Gwastell	<b>KWS Extrem</b>	Oregrain	Rustic	Su Trasco
Andalou	Copernico	Gwenn	KWS Forticium	Orloge	Saint Ex	System
<b>Andorre</b>	Courtot	Hansel	KWS Lazuli	Orvantis	Samurai	Sweet
Andromede	Craklin	<b>Hemingway</b>	KWS	Osmose CS	Sankara	Swinggy
CS	Croisade	Hendrix	Moonlight	Oxebo	Sanremo	Sy Adoration
Anncy	Contrefor	Hybery	KWS	Paindor	Santana	Sy Fashion
Antonius	Crousty	Hycrop	Perceptium	Pakito	Scenario	Sy Passion
Apache	Cubitus	Hydrock	KWS Sphere	Paledor	Sebasto	Sy Vocation
Aprilio	Cupidon	Hyfi	KWS Tonnerre	Palladio	Selekt	Syllon
Aramis	Dialog	Hyguardo	Laurier	Paroli	Sepia	Sy Mattis
Arcachon	Diderot	Hyking	Lazzaro	Pastoral	Seyrac	Sy Pack
Arche	Dinosor	Hymack	<b>LD Cape</b>	Pepidor	Shaun	Sy Tolbiac
Arezzo	Distinxion	Hynergy	Leandre	Pericles	Sherlock	<b>Sy Transition</b>
Aristote	Donator	Hynvictus	Lear	Pezandor	Shrek	Talendor
Arlequin	Einstein	Hypocamp	Levis	Phileas	Silverio	Tapidor
Artdeco	Energ	Hypod	LG Abilene	Pibrac	Sirtaki	Tarascon
As de cœur	Enesco	Hypolite	LG Abraham	Pierrot	Skerzzo	Tenor
Ascott	Eperon	Hyrise	<b>LG Abrazo</b>	Pilier	SO 207	Tentation
Athlon	Ephoros	Hystar	LG Absalon	Plainedor	Sobbel	Terroir
Atoupic	Equilibre	Hysun	LG Acadie	Player	Sofolk CS	Thalys
Attitude	Espéria	Hyteck	<b>LG Akathon</b>	<b>Pondor</b>	Sogby	Thipic
Aubenne	Euclide	Hywin	LG Android	Popeye	Sogood	Tiago
Auckland	Eureka	Hyxo	LG Arlety	Posmeda	Soissons	Tiepolo
Aurele	Exelcior	Hyxperia	<b>LG Armattan</b>	Prestance	Sokal	Titlis
Autricum	Exotic	Hyxpress	LG Armstrong	Prévert	Solehio	Tobak
Aviso	Expert	Hyxtra	LG Artman	Providence	Soliflor CS	Toisondor
Azzerti	Fairplay	Illico	LG Astrolabe	PR22R20	Solindo CS	Trocadéro
Bagou	Fantomas	Imperator	LG Audace	PR22R58	Solive CS	Tulip
Bachelor	Farandole	Innov	LG Auriga	Pueblo	Solky	Unik
Balzac	Farinelli	Inox	LG Ayrton	Quality	Solveig	Uski
Bardan	Faustus	Instinct	Limes	Quatuor	Somca	Valodor
Barok	Fenomen	Intérêt	Lorenzo	Québon	Sonyx	Velours
Bastide	Filon	Intro	Lyrík	<b>Reality</b>	Sophie CS	Vergain
Belepi	Flair	Invicta	Macaron	Rebelde	Sophytra	Verzasca
Bermude	Flamenco	Ionesco	Mael	Renan	Sorbet CS	Volontaire
Boisseau	Fluor	Iridium	Maldives CS	Ressor	Sorrial	Waximum
Bonifacio	Folklor	Isengrain	Manager	RGT Cesario	Sorokk	Zephyr
Boregar	Forblanc	Isidor	Mandragor	RGT Cyclo	Sortilege CS	
Boston	Forcali	Istabraq	Maori	RGT Distingo	Spacium	
Brevent	Fructidor	Jaidor	Marcelin	RGT	Spigolo	
Buenno	Gabrio	<b>Jeriko</b>	Matheo	Kilimanjaro	Stereo	
Calabro	Galactic	Johnson	Maupassant	RGT Kuzco	Stadium	
Calisol	Galibier	Junior	Messenger	RGT Letsgo	Strass	
Calumet	Galloway	Kalystar	Minotor	RGT Libravo	Stromboli	

Toutes autres variétés que celles citées dans ces tableaux n'ont pas fait l'objet d'expérimentation.

En conséquence, il conviendra d'éviter l'emploi du chlortoluron à 1800 g sur ces variétés.

En gras : Nouvelles variétés

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - SAS BRESSON - AMDIS - ARVALIS - AXEREAL - BOURGOGNE DU SUD - CA 21 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CIA 25-90 - DIJON CEREALES - EPLEFPA Vesoul - Ets LEGUY - ETS RUZE - FAIVRE SAS - FREDON BFC - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - ALTERNATIVE - LYCEE AGRICOLE QUE-TIGNY - MINOTERIE GAY - MOULIN JACQUOT - SEINE YONNE - SEPAC CAMPAGRI - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.